



Traité Zevahim

Michna 5 - Chapitre 10

כָּל הַמְּפֻטָּאֹת שֶׁבֶתּוֹרָה קְוִדָּמוֹת לְאֲשָׁמוֹת,
חוֹזֵם אֲשָׁם מִצּוּרָע,
מִפְנֵי שֶׁהוּא בָּא עַל יָדֵי הַכְּשֵׁר [ג"א: בָּא לְהַכְּשֵׁר].
כָּל הָאֲשָׁמוֹת שֶׁבֶתּוֹרָה
בָּאיִן בְּנֵי שְׁתִּים,
וּבָאיִן בְּכָסֶף שְׁקָלִים,
חוֹזֵם אֲשָׁם בְּזִיר וְאֲשָׁם מִצּוּרָע,
שְׁהַן בָּאיִן בְּנֵי שְׁנַתָּן,
וְאֵין בָּאיִן בְּכָסֶף שְׁקָלִים:

Tous les sacrifices pour le péché[prescrits]par la Torah ont la priorité sur les sacrifices de culpabilité,[comme expliqué dans la Michna précédente], à l'exception du sacrifice de culpabilité d'un lépreux, car il vient[rendre]apte.[Celui qui a été guéri de la lèpre doit subir un processus par lequel il est rendu rituellement pur avant d'entrer en contact avec des objets consacrés. Bien qu'il doive également apporter un sacrifice pour le péché, son sacrifice de culpabilité est plus central dans ce processus de purification et a donc la priorité sur le sacrifice pour le péché]. Tous les sacrifices de culpabilité[prescrits]par la Torah viennent[sous forme de bœliers]dans leur deuxième année, et valent[deux]sicles d'argent, à l'exception du sacrifice de culpabilité d'un naziréen et du sacrifice de culpabilité d'un lépreux, car ils viennent[de moutons]dans leur[première]année, et n'ont pas[besoin d']avoir une valeur[de deux]sicles d'argent,[car ils n'ont pas de valeur fixe].



Questions au Rav Dayan (tome 5)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...